



**NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE (NAO) :**

**SUD A FAIT, SANS AMBIGÜITE, LE CHOIX DE  
FAVORISER LE COLLECTIF  
AU DETRIMENT L'INDIVIDUALISME**

Les négociations nationales ont donné le ton de ce que nous pouvons attendre de la part de nos dirigeants :  
**« des miettes ».**

Au niveau local, lors de la NAO 2012, la CEMP a mis uniquement en avant l'aspect individuel, en communiquant uniquement sur des dispositions qui concernaient les avancements dans l'emploi et les primes individuelles.

Nous sommes totalement opposés à cette vision de l'entreprise où seul le salarié qui « collera » le plus parfaitement possible à sa « définition d'emploi », sera mis en lumière et récompensé de ses efforts quotidiens.

L'entreprise faisait régulièrement référence au groupe, au collectif, à l'unité, quand il s'agissait de faire face à une situation où l'image des banques mais aussi celle de notre entreprise s'était fortement dégradée.

Redorer l'image de la CEMP c'était « **L'AFFAIRE DE TOUS** ».

**Tous les salariés de la CEMP, quelque soit leur niveau de classification ou le poste occupé, se sont investis dans des efforts quotidiens pour, à nouveau, pouvoir être fiers d'appartenir au réseau, au groupe...**

Aujourd'hui, grâce à l'effort de tous, cette image commence à s'améliorer.

Et c'est justement le moment choisi par nos dirigeants pour revenir à un discours où l'individualisme prime sur tout.

L'année passée, l'augmentation collective s'est bornée à 300€ ou 350€, voire rien pour certains, suivant le niveau de rémunération. L'essentiel du discours de la direction a porté sur « *l'effort conséquent qui a été fait en matière de rémunération individuelle, à travers les primes individuelles et les avancements dans l'emploi !* »

Cette année, vous avez pu constater que, concernant la part variable, les montants sont plafonnés à des niveaux supérieurs. Bonne nouvelle pour quelques-uns. Mais l'enveloppe globale n'ayant pas augmenté, comment croyez vous que l'entreprise va pouvoir financer ces surplus ? Rien de plus simple, il y aura moins de bénéficiaires ou les montants seront diminués pour certains afin de mieux récompenser les autres.

Vous avez dit « **esprit d'équipe** » ?

Nos revendications, vous l'aurez compris, se concentrent sur le collectif. Les salariés que nous sommes fournis des efforts quotidiens pour faire progresser notre entreprise, ils doivent pouvoir se partager collectivement les fruits de ces efforts !

Nous aborderons néanmoins les aspects plus individuels de la rémunération, primes, enveloppes, part variable. Ils existent dans l'entreprise et nous ne pouvons les ignorer, même si nous ne partageons pas « leurs valeurs ». Nous devons exiger la transparence dans leur application, ce sera la meilleure façon de mettre en évidence toutes les lacunes de tels systèmes et de démontrer leur nocivité pour les salariés ET l'entreprise.

*L'équipe Sud*